

[o/é!]
LA PARTICIPATION
CITOYENNE À LYON



Programme Université citoyenne

SEPTEMBRE À DÉCEMBRE 2021





édito



Le succès des premières sessions 2021 de l'université citoyenne a souligné l'intérêt porté par de nombreux habitantes et habitants de Lyon aux politiques publiques locales. Or, le taux d'abstention aux dernières élections régionales nous l'a une fois de plus rappelé : il ne s'agit pas moins que de faire renaître la démocratie, en commençant par assurer la vitalité comme le renouvellement des pratiques de démocratie locale. Temps d'information, de formation et de débats, l'université citoyenne répond aux enjeux de transparence et de participation d'une démocratie ouverte, toujours plus inclusive et contributive.

Animé par cette même volonté de redonner du pouvoir d'agir au plus grand nombre de Lyonnaises et de Lyonnais, le second semestre 2021 mettra à l'honneur des politiques allant dans le sens du renforcement du dialogue citoyen.

Tout d'abord la démarche du budget participatif qui permettra dès 2022 aux habitantes et habitants de proposer leurs idées pour fabriquer la ville, de voter pour celles qui leur semblent les plus importantes, puis d'être accompagnés dans leur réalisation.

Les instances de proximité (conseils de quartier, conseils citoyens, ...) auront un rôle important à jouer dans ce dispositif encore inédit à Lyon.

Chloë Vidal,
Adjointe au Maire, déléguée à la démocratie locale et redevabilité, évaluation et prospective, vie étudiante

Puis la politique visant l'amélioration du cadre de vie : un enjeu important qui fait écho au Baromètre du bien-être, nouveau dispositif pour lequel nous lancerons une première expérimentation en cette fin d'année. Son objectif : mieux évaluer les besoins et attentes des Lyonnaises et des Lyonnais afin d'y adapter les politiques locales. La place des conseils citoyens dans la programmation de la gestion urbaine de proximité sera également amenée à se renforcer.

Enfin, nous aborderons deux thématiques qui relèvent de l'implication et de l'initiative citoyennes : la végétalisation citoyenne de la ville et la consommation durable. Nous travaillerons notamment en 2022 ce dernier sujet avec les conseils de quartier au prisme des marchés forains.

La démocratie locale s'invente et continue de s'inventer par celles et ceux qui la pratiquent. Il nous revient d'entretenir le dialogue citoyen en expérimentant de nouvelles formes avec le concours des instances de proximité et de l'ensemble des habitantes et des habitants de Lyon qui les fait vivre.

Débatte et construire tous ensemble des projets pour mieux aborder la mutation écologique que nous vivons, c'est là tout le sens de la participation citoyenne à Lyon.



Inscriptions aux sessions de l'université citoyenne

Les rendez-vous de l'université citoyenne sont réservés aux membres des conseils de quartier de la Ville de Lyon ainsi qu'aux membres des conseils citoyens et des comités d'intérêt local.

POUR VOUS INSCRIRE :

L'inscription (gratuite et obligatoire) est ouverte environ un mois avant la date de l'évènement sur conseilsdequartier.lyon.fr - rubrique « **Actualités** ». Pour les temps se tenant à distance, un lien vous sera envoyé quelques jours avant la tenue de la rencontre virtuelle.



Vous pouvez vous abonner à la newsletter des conseils de quartier pour recevoir régulièrement les informations et les documents ressources sur conseilsdequartier.lyon.fr



1

Les jardins de rue, ou la végétalisation citoyenne de la ville

La végétalisation de la ville est source de bienfaits inestimables. Outre l'embellissement du cadre de vie ou la limitation de l'imperméabilité des sols, elle est un moyen de lutter contre les îlots de chaleur urbain et d'améliorer la qualité de l'air. En parallèle des grands projets de nature, la Ville de Lyon est engagée dans une démarche de promotion de végétalisation citoyenne via le dispositif des Jardins de rue. Chacun et chacune peut ainsi faire une demande de jardin de rue et d'investir des pieds d'arbres, des jardinières publiques, des espaces dans les jardins et squares, ou encore de créer des espaces sur les trottoirs appelés Micro-Implantations Florales. Concrètement, la Ville de Lyon accompagne les porteurs de projets, réalise d'éventuels travaux et fournit la terre, les végétaux et les conseils de jardinage. Elle confie ensuite la gestion des jardins de rue aux porteurs de projets.

A travers cette visite, vous pourrez découvrir des plantations ainsi réalisées et en savoir plus sur ce dispositif qui connaît un essor grandissant.

Avec la participation de Nicolas Husson, 16^e adjoint délégué à la biodiversité, à la nature en ville, protection animale.

Mardi 28 septembre à 18h, déambulation extérieure.



AU PROGRAMME

2

Budget participatif : quelle place pour les instances de proximité?

La Ville de Lyon va lancer son budget participatif en 2022. Déjà expérimenté dans d'autres collectivités, le budget participatif permet aux habitantes et habitants et acteurs locaux de proposer des projets, qui, après études de faisabilité, sont soumis au vote des habitantes et des habitants.

La collectivité s'engage ensuite à réaliser les projets lauréats. Marqueur d'un renouvellement de la démocratie locale, il permet ainsi de favoriser les initiatives des habitantes et des habitants et de partager la prise de décision pour l'orientation d'une part de l'investissement public.

Le budget participatif pourra concerner les conseils de quartier, les conseils citoyens et les comités d'intérêts locaux à double titre. D'une part, ils seront susceptibles de proposer des projets directement au budget participatif. D'autre part, leur positionnement, à l'interface entre la collectivité et les habitantes et les habitants, les rend également légitimes pour être un relai important de communication voire d'accompagnement des habitants dans la construction des projets. Cette rencontre sera ainsi l'occasion d'évoquer la mise en place du budget participatif et plus spécifiquement la place des instances de proximité dans le dispositif.

Avec la participation de Chloë Vidal, 3^e adjointe déléguée à la démocratie locale et redevabilité – évaluation et prospective – vie étudiante.

Lundi 18 octobre à 18h à la mairie du 3^e arrondissement.

3

Œuvrer collectivement pour un cadre de vie de qualité

Les pouvoirs publics, et notamment la Ville de Lyon, sont à l'œuvre pour assurer un cadre de vie de plus en plus agréable aux lyonnaises et aux Lyonnais. Différents services veillent au quotidien à la prise en compte des enjeux comme la propreté, la gestion des dysfonctionnements ou des encombrants par exemple. Plusieurs acteurs sont mobilisés. Les habitantes et les habitants ont, en la matière, un rôle important à jouer pour permettre de vivre ensemble dans un cadre de vie de qualité. Des outils ont été imaginés au fil de l'eau pour permettre notamment un signalement des dysfonctionnements et/ou la proposition de solutions.

Cette séance de l'Université Citoyenne vous propose de revenir sur des sujets comme la coordination des acteurs participant au cadre de vie et les outils mis en œuvre.

Elle sera également l'occasion de revenir sur des expérimentations menées par des habitantes et habitants pour améliorer le quotidien dans certains quartiers.

Avec la participation de Jean-Luc Girault, 20^e adjoint délégué à la politique de la ville et aux actions citoyennes.

Mardi 9 novembre, en visioconférence (lien envoyé à posteriori).



4

Consommer mieux pour soi et pour faire vivre son territoire

Pour accompagner les Lyonnaises et les Lyonnais dans leurs actes d'achats, la Ville de Lyon travaille sur la qualité, l'accessibilité, et la diversité de l'offre commerciale dans tous les quartiers, le développement d'un environnement favorable au commerce, ainsi que sur la sensibilisation tant des commerçants que de chacune et chacun autour des enjeux et des leviers d'action d'une consommation plus responsable.

Consommer en proximité et en responsabilité, c'est agir sur son territoire, sur son équilibre individuel et sur la transition écologique au niveau planétaire. Le consommateur dispose d'un pouvoir d'action sur l'offre proposée par les entreprises de son territoire, mais il manque souvent d'information dans ses actes d'achats du quotidien.

La Ville de Lyon souhaite améliorer la qualité de vie et d'information des Lyonnaises et des Lyonnais, tout en accompagnant les commerçants et les artisans pour consolider leur équilibre économique, améliorer la qualité de leurs produits, accueillir les démarches innovantes, valoriser leur engagement... Cette séance sera l'occasion de présenter la politique économie durable et ses enjeux, et d'échanger sur le rôle et les actions possibles des citoyennes et citoyens.

Avec la participation de Camille Augey, 11^e adjointe déléguée à l'emploi, à l'économie durable et locale, à l'insertion, au commerce et à l'artisanat.

Mardi 7 décembre à 18h, en visioconférence (lien envoyé à posteriori) - déambulation extérieure.



Découvrez nos engagements sur [lyon.fr](https://www.lyon.fr)